MAIRIE DE WANQUETIN

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU 1er Avril 2025

Membres présents : MM. BOUET-SAUVETERRE Jean-Marie, BRABANT Carine, LEMAIRE Marie-José, FLAMENT Sonia, Régine BENHENNOU, ZURAWSKI Christian, FROMENT Maxime, IOOS Emmanuel, JAGOURY Patrick, PENIN Cyril, DEBONNE Denis, ELOY Laurent, BEN Stéphane, Gérard SERON, Guillaume LEFEBVRE.

Convocation du 20 Mars 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

La secrétaire de séance est Madame FLAMENT Sonia.

1/ Vote du Compte Financier Unique

Monsieur LEFEBVRE explique à l'assemblée les comptes 2024 ainsi que le document budgétaire transmis par la Trésorerie en précisant que le CFU remplace depuis cette année le compte de gestion et le compte administratif – tableau joint au compte rendu.

Après discussion le CFU 2024 est voté à l'unanimité (-1voix : Monsieur le Maire ne pouvant s'exprimer sur cette présentation comme lors des précédents votes du compte de gestion et du compte administratif)

2/ Vote du Budget communal

Monsieur le Maire reprend la parole est fait mention ligne par ligne des dépenses et recettes prévues pour 2025 en investissement et fonctionnement.
Après discussion et explication des différentes lignes / comptes, le conseil municipal approuve le budget qui est voté à l'unanimité.

3/ Vote des taux 2025

Après lecture du tableau des taux (ci-joint) l'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales accepte les taux comme suit à l'unanimité :

- Taux de la taxe sur le foncier bâti 32,81 %
- Taux de la taxe sur le foncier non bâti 37,84 %
- Taux de la taxe d'habitation 10,38 %

4/ Adhésion de la commune de SAULTY au Syndicat des eaux des vallées du Gy et de la Scarpe

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la délibération accompagnée de l'étude d'impact prise par le syndicat des eaux des vallées du Gy et de la Scarpe dans sa réunion du 27 février 2025 acceptant l'adhésion de la commune de SAULTY à compter du 31 décembre 2025.

Le maire donne lecture de la délibération et de l'étude d'impact concernant les incidences

de cette adhésion.

Il informe l'assemblée que chaque commune membre du Syndicat Gy-Scarpe doit également délibérer pour accepter cette adhésion.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'adhésion de la commune de SAULTY au Syndicat des Vallées du Gy et de la Scarpe à compter du 31 décembre 2025.

5/ Adhésion du Syndicat des eaux des vallées du Gy et de la Scarpe au Syndicat Mixte de Bois Saint Pierre pour la commune de SAULTY

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la délibération accompagnée de l'étude d'impact prise par le syndicat des eaux des vallées du Gy et de la Scarpe dans sa réunion du 27 février 2025 demandant son adhésion au Syndicat mixte de Bois Saint Pierre pour la commune de SAULTY à compter du 31 décembre 2025.

Le maire donne lecture de la délibération et de l'étude d'impact concernant les incidences de cette adhésion.

Il informe l'assemblée que chaque commune membre du Syndicat Gy-Scarpe doit également délibérer pour accepter cette adhésion au Syndicat Mixte de Bois Saint Pierre.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'adhésion du syndicat des vallées du Gy et de la Scarpe au Syndicat Mixte de Bois Saint Pierre pour la commune de SAULTY à compter du 31 décembre 2025.

6/ Subvention à coopérative scolaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors du vote du budget, une ligne budgétaire est créée au compte 65748 (subvention de fonctionnement).

Une somme de 1 314 € sera donc prélevée à ce compte pour la coopérative scolaire. Cette somme correspond à la participation de la commune de Wanquetin pour l'achat des chocolats de noël.

7/ Participation financière à la classe découverte des élèves de Wanquetin à la commune de DUISANS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que deux enfants de Wanquetin fréquentent l'école de la commune de DUISANS.

Cette année l'école Camille Corot organise une classe découverte à l'Ile d'Oléron et la commune de DUISANS demande à ce que WANQUETIN puisse participer financièrement à ce voyage pour les deux élèves de notre village à raison d'une participation de 265 € par enfant soit un total de 530 €.

Après délibération, il s'avère que le conseil municipal décide à l'unanimité, de verser cette somme afin que les deux élèves de WANQUETIN puissent participer à cette classe découverte.

8/ Divers

- Vidéo protection : Le dossier est en cours, une réunion aura lieu prochainement pour expliquer les lieux qui sont choisis pour la mise en place des caméras
- Projet de l'espace intergénérationnel : nous attendons le retour de l'assistance à maitrise d'ouvrage pour lancer la consultation.
- Passage dans le village des Boucles de l'Artois ce samedi 5 avril